

COMMISSION COHESION SOCIALE

**Compte-rendu de la réunion du lundi 9 septembre 2019 à 18h00
Dans la salle Paul Verlaine de l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR

1. Pôle Politique de la Ville,
Cohésion Territoriale et
Insertion
 - Convention de réservation de logements
 - Contrat de Ville 2^{ème} programmation et
Mission exploratoire emploi
 - Création d'un GIP pour mise en œuvre du NPRU
et les copropriétés dégradées
 - Signature de la déclaration d'engagement avec
l'ANRU

2. Mission Ville Pour Tous,
Séniors, Santé et Handicap
 - Charte d'engagement "Villes et territoires sans
perturbateurs endocriniens"
 - Attribution de subvention en faveur de projets
santé et handicap

Etaient présents, sous la présidence de : Madame Selima SAADI, Présidente

- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Catherine MERGEN-MOREL, Adjointe au Maire, Membre titulaire

- Madame Nadine KRIEGEL, PPVCTI
- Monsieur Alexis LAMBERT, Directeur-Adjoint du PPVCTI
- Monsieur Antoine LONGO, Mission Ville Pour Tous
- Madame Catherine VOIRIN, Directrice du Pôle PPVCTI

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal Délégué, Membre titulaire

- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
 - Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
 - Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
-
- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
 - Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, Membre titulaire
 - Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal, Membre titulaire
 - Madame Anne HOMMEL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
 - Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant
 - Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, Membre suppléant
 - Monsieur Thierry GOURLOT, Conseiller Municipal, Membre suppléant
 - Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, Membre suppléant

Madame Selima SAADI, ouvre la séance à 18H00 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1er Point – Convention de réservation de logements

La Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole garantit les emprunts contractés par les différents bailleurs sociaux lors de la construction de logements sur Metz. Ce dispositif concerne les logements classifiés en catégorie : PLUS (Prêt Locatif à Usage Sociale) et PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).

En contrepartie, un contingent de logements est réservé à la Ville de Metz ; l'attribution des logements concernés est effectuée par le CCAS.

Pour cette séance, il s'agit de 4 logements situés Quartier Bonsecours et 2 logements situés ZAC Sébastopol (patrimoine LOGIEST).

*Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Selima SAADI*

2ème Point – Contrat de Ville 2^{ème} programmation et Mission exploratoire emploi

Il s'agit d'attribuer une deuxième programmation de subventions à des actions intervenant sur les quartiers Politique de la Ville messins, dans les domaines de l'animation du territoire, de l'éducation populaire, de la santé.

L'attention des membres de la Commission est attirée sur la mise en place d'une Maison du FLE. Le lieu d'implantation n'est pas encore totalement déterminé. En attendant sa validation, les séances se tiendront dans des lieux structurés, type centre social. A terme, cet espace sera un véritable centre de ressources, un accueil/orientation des futurs bénéficiaires de FLE, un accompagnement des structures existantes en ce domaine et un centre de formation. Un site internet sera également mis en place et un accompagnateur guidera les bénéficiaires en

matière d'informatique.

Il est également annoncé aux membres présents qu'une subvention au bénéfice du MRAP sera accordée lors de cette séance (Rajout du dossier en dernière minute).

*Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Selima SAADI*

3ème Point – Création d'un Groupement d'Intérêt Public pour la mise en œuvre du NPRU et les copropriétés dégradées

Après rencontre entre les deux directions générales de la Ville de Metz et de Metz Métropole, ce dossier nécessite un examen complémentaire. A ce titre, il est reporté à la séance d'Octobre prochain.

4ème Point – Nouveau Projet de Renouvellement Urbain – Signature de la déclaration d'engagement avec l'ANRU

Le Comité d'Engagement de l'ANRU a validé le projet messin du NPRU, le 26 juin dernier. A ce titre, il propose à la Ville de Metz, de signer une déclaration d'engagement. Ce document marquera le démarrage officiel des opérations retenues et en particulier de réaliser, dès maintenant, les études nécessaires avant la réalisation des travaux concernés.

*Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Selima SAADI*

5ème Point – Attribution de subventions en faveur de projets santé et handicap

Pas d'observation particulière.

*Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Catherine MERGEN-MOREL*

6ème Point – Charte d'engagement "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens"

Pas d'observation particulière.

*Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Catherine MERGEN-MOREL*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 55.